PROCÈES-VERBAL
CANTON DE HATLEY

2019-06-03

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 19 h le 3 juin 2019 à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté, Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine,

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Kyanne Ste-Marie, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 mai 2019
4. Période de questions des citoyens et visiteurs
5. Appui à La Conquête d'automne
6. PIIA 212 rue du Boisé
7. PIIA 220 rue du Boisé
8. PIIA 69 avenue Murray
9. RIEM règlement 2019-01
10. RIEM règlement 2019-02
11. Plan d'intervention en infrastructures
12. Mandat cabinet Cain Lamarre
13. Rampe d'accès mobilité réduite et trottoir
14. Stationnement d'accès mobilité réduite
15. Bibliothèque de North Hatley
16. Popotte roulante
17. Curling club demande d'appui
18. Promotion du recyclage : bac à 50%
19. Adoption des comptes à payer
20. Correspondance
21. Divers
22. Deuxième période de questions
23. Clôture de la séance

19-06-03.01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 19 09 et déclare la séance ouverte.

19-06-03.02 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.03 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 6 mai 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.04 **PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS**

19-06-03.05 **APPUI À LA CONQUÊTE D'AUTOMNE**

ATTENDU la tenue de *La Conquête d'automne* au Canton de Hatley, un évènement sportif et récréotouristique de l'OBNL *Estrie physiquement active et en santé*;

ATTENDU QUE l'objectif est d'organiser des activités physiques accessibles et abordables se déroulant dans une atmosphère conviviale et récréative;

ATTENDU QUE les profits générés par *La conquête d'automne* sont remis à un organisme sans but lucratif local;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

DE VERSER 500 $ à l'OBNL *Estrie physiquement active et en santé* comme soutien à *La Conquête d'automne* et de prêter du matériel de voirie selon les capacités de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.06 **PIIA 212 RUE DU BOISÉ**

ATTENDU QU'une demande de permis de construction d'un bâtiment accessoire a été déposée concernant la propriété située au 212, rue du Boisé;

ATTENDU QUE le règlement no 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement no 2000-13 et recommandent aux membres du conseil d'accepter la demande;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la demande de permis de construction d'un bâtiment accessoire concernant la propriété située au 212, rue du Boisé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.07 **PIIA 220 RUE DU BOISÉ**

ATTENDU QU'une demande de permis de construction d'un bâtiment accessoire a été déposée concernant la propriété située au 220, rue du Boisé;

ATTENDU QUE le règlement no 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement no 2000-13 et recommandent aux membres du conseil d'accepter la demande;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la demande de permis de construction d'un bâtiment accessoire concernant la propriété située au 220, rue du Boisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.08 **PIIA 69 AVENUE MURRAY**

ATTENDU QU'une demande de permis de construction d'une résidence principale a été déposée concernant la propriété située au 69, avenue du Murray;

ATTENDU QUE le règlement no 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement no 2000-13 et recommandent aux membres du conseil d'accepter la demande;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la demande de permis de construction d'une résidence principale concernant la propriété située au 69, avenue du Murray.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.09 **RIEM RÈGLEMENT 2019-01**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 607 du Code municipal, chaque municipalité membre d'une régie intermunicipale doit approuver ou refuser, par résolution, les règlements d'emprunt de ladite régie;

ATTENDU QUE la municipalité est membre de la Régie des eaux Massawippi;

ATTENDU le projet de règlement 2019-01 modifiant le règlement 2010-03 ayant pour objet de prolonger le terme de remboursement de 20 à 30 ans pour l'emprunt de 2 475 000 $ relatif aux travaux de construction des conduites de raccordement pour l'usine d'eau potable;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley approuve le Règlement 2019-01 modifiant le règlement 2010-03 de la Régie des eaux Massawippi afin de prolonger le terme de remboursement de l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.10 **RIEM RÈGLEMENT 2019-02**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 607 du Code municipal, chaque municipalité membre d'une régie intermunicipale doit approuver ou refuser, par résolution, les règlements d'emprunt de ladite régie;

ATTENDU QUE la municipalité est membre de la Régie des eaux Massawippi;

ATTENDU le projet de règlement 2019-02 modifiant le règlement 2010-04 de la Régie des eaux Massawippi ayant pour objet de prolonger le terme de remboursement de 25 à 30 ans relatif à l'emprunt de 8 100 000 $ pour les travaux de construction de l'usine de filtration et des conduites d'alimentation et de dessertes;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley approuve le Règlement 2019-02 modifiant le règlement 2010-04 de la Régie des eaux Massawippi afin de prolonger le terme de remboursement de l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.11 **PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES**

ATTENDU QUE la municipalité doit préparer un appel d'offres pour un plan d'intervention en infrastructures ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite coordonner ce plan d'intervention avec les organismes partageant le réseau d'aqueduc, soit la municipalité du Village de North Hatley et la Régie des eaux Massawippi;

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la proposition de Claude Cinq-Mars, ingénieur, au coût estimé de 1 500 $, pour les services suivants :

- Rédiger l'appel d'offres et devis pour service d'ingénierie;
- Faire un suivi du processus d'appel d'offres;

- Intégrer l'appel d'offres et devis à ceux pour le plan d'intervention de North Hatley et pour la modélisation hydraulique de la Régie des eaux Massawippi;
- Recommander l'octroi d'un contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.12 **MANDAT CABINET CAIN LAMARRE**

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR

ET RÉSOLU d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019 selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre pour l'année 2019, précédemment autorisée par résolution du conseil et d'autoriser, au besoin, toute substitution de procureur dans les dossiers judiciarisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.13 **RAMPE D'ACCÈS MOBILITÉ RÉDUITE ET TROTTOIR**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite assurer l'accessibilité universelle à ses locaux et la circulation sécuritaire des piétons dans le stationnement;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux soumissions pour une rampe d'accès à la salle du conseil et trottoir pour circuler devant l'Hôtel de Ville, soit :

Béton Préfontaine	19 852 $
Construction DLP	17 889 $

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la proposition de Construction DLP à 17 889 $ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.14 **STATIONNEMENT D'ACCÈS MOBILITÉ RÉDUITE**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite assurer l'accessibilité universelle à ses locaux;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux soumissions pour le pavage d'un stationnement menant à la rampe d'accès, soit :

Pavage Dujour	8 263 $
Sintra	9 390 $

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la proposition de Pavage Dujour à 8 263 $ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.15 **BIBLIOTHÈQUE DE NORTH HATLEY**

ATTENDU QUE les résidents du Canton de Hatley utilisent les services de la bibliothèque de North Hatley;

ATTENDU QUE le conseil souhaite appuyer les services de la bibliothèque;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU

DE VERSER 500 $ à la bibliothèque de North Hatley pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.16 **POPOTTE ROULANTE**

ATTENDU QUE les résidents du Canton de Hatley utilisent les services de la Popotte roulante de l'Aide communautaire de Lennoxville et des environs;

ATTENDU QUE le conseil souhaite appuyer le service de la Popotte roulante;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU
ET RÉSOLU

DE VERSER 300 $ à l'Aide communautaire de Lennoxville et la Popotte roulante au Canton de Hatley pour 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.17 **CURLING CLUB DEMANDE D'APPUI**

ATTENDU QUE le Club de curling de North Hatley fait une demande de subvention au programme *Nouveaux Horizons pour les aînés* du Gouvernement fédéral et demande l'appui de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite appuyer le développement des infrastructures de loisirs sur le territoire, dont le Club de curling de North Hatley;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE
ET RÉSOLU

QUE la municipalité appuie la demande de subvention du Club de curling de North Hatley au programme *Nouveaux Horizons pour les aînés.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.18 **PROMOTION DU RECYCLAGE : BAC À 50%**

ATTENDU QUE le conseil souhaite encourager la pratique du recyclage sur son territoire**;**

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE COTÉ
ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise la vente d'un deuxième bac bleu de recyclage aux résidents au prix spécial de 50 $ plus taxes jusqu'au 30 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.19 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

NOS CHÈQUES FOURNISSEURS	**MONTANT**
Chèques 201900325 à 201900428	196 183.93 $
Salaires mai 2019	45 120.27 $

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ

ET RÉSOLU QUE la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes le 4 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

19-06-03.20 **CORRESPONDANCE**

19-06-03.21 **DIVERS**

19-06-03.22 **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

19-06-03.23 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Patrick Clowery propose la clôture de la séance à 20 h 06

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau Maire	Kyanne Ste-Marie Directrice générale